

■ **FONDATION HENRI MOSER**, à Genève, CH-660-0674000-8, participer à l'amélioration permanente de la formation scolaire des jeunes, etc. (FOSC du 11.11.2003, p. 6). Les pouvoirs de Altmann Cecil et Levy-Nordmann Isabelle, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Genequand Emmanuel, nommé vice-président, continue à signer collectivement à deux. Moser Philippe, de Koppigen, à Genève, est membre du conseil avec signature collective à deux.

Journal no 6581 du 18.05.2006
(03394288 / CH-660.0.674.000-8)